

SCOT DE L'ARRAGEOIS

Délibération du Comité Syndical n°573 SÉANCE du 11 DECEMBRE 2024

Présidence de Madame Françoise ROSSIGNOL Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

Date de convocation : 03/12/2024

Date d'affichage : 16/12/2024

Étaient présents :

Pierre ANSART, Ernest AUCHART, Sébastien BERTOUT, Michel BLONDEL, Daniel BOUQUILLON, Charline CAILLIEREZ, Philippe CARTON, Jean-Jacques COTTEL, Ingrid DREMAUX, Charline DUMOULIN, Cédric DUPONT, Claude FERET, Claude LECORNET, Catherine LIBESSART, Michel MATHISSART, Jean-Claude PLU, Françoise ROSSIGNOL, Philippe ROUSSEAU, Murielle ROUSSEL, Sylvain ROY, Michel SEROUX, Françoise SIMON, Daniel TABARY, Jean-Luc TILLARD, Bernard TOURNANT, Alain VAN GHELDER.

Absents excusés / Pouvoirs :

Gabriel BERTEIN, Damien BRICOUT donne pouvoir à Michel SEROUX, Alain CAYET donne pouvoir à Alain VAN GHELDER, Nicolas DESFACHELLE donne pouvoir à Sylvain ROY, Jean-Marie DISTINGHIN donne pouvoir à Charline DUMOULIN, Nathalie GHEERBRANT, Pierre GUILLEMANT, Jean-Paul LEBLANC, Frédéric LETURQUE donne pouvoir à Françoise ROSSIGNOL, Bernard MILLEVILLE, NORMAND donne pouvoir à Michel MATHISSART, Roger POTEZ donne pouvoir à Charline CAILLIEREZ, Eric POULAIN donne pouvoir à Philippe CARTON.

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents : 26
- Votants : 34
- Pouvoirs : 8

Vote :

- Pour : 34
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapporteur : Madame Charline CAILLIEREZ

Adhésion à l'association Réseau Vélo et Marche

Madame la Vice-Présidente donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Scota est adhérent à Villes et Territoires Cyclables depuis 2021

En fusionnant, le Club des villes et Territoires Cyclables et Marchables et Vélo & Territoires, ce sont 450 collectivités, de la commune à la région, qui se regroupent au sein de l'association

nouvelle intitulée « Réseau vélo et marche » pour former le réseau engagées pour les mobilités actives.

Il y a une volonté collective d'agir pour que le vélo et la marche deviennent une politique prioritaire de l'État et de nos collectivités, et s'inscrivent comme une évidence dans le quotidien des Français.

Il s'agit pour les collectivités adhérentes de se rassembler pour ne pas rester isolées et pour soutenir le développement des politiques cyclables et marchables partout en France.

Toutes les collectivités (villes, EPCI, départements, régions) sont concernées.

En rejoignant Réseau Vélo et Marche il est possible d'échanger, partager les bonnes pratiques, accéder aux ressources de référence, s'appuyer sur une équipe experte et bien sûr pour faire entendre la voix des collectivités qui se mobilisent pour une véritable France cyclable et marchable.

Il est proposé au Comité syndical :

- L'adhésion du Scota pour l'année 2025, au Réseau Vélo et Marche dont le siège est situé au 33 rue du Faubourg Montmartre, 75009 PARIS.
- La désignation de Madame Charline CAILLIEREZ pour représenter le Scota auprès de l'Association.
- Le montant de la cotisation restera identique à celle versée à Villes et Territoires Cyclables l'adhésion annuelle étant reconduite par tacite reconduction.

La dépense afférente sera imputée sur le budget du Scota.

**Pour extrait certifié conforme
La Présidente du Scota**

Françoise ROSSIGNOL